



L'INFO EXPRESS

Septembre 2017



Rejoignez-nous sur facebook



Écrivez-nous : municipalite@ville.st-henri-de-taillon.qc.ca

www.ville.st-henri-de-taillon.qc.ca



Bonjour à vous tous,

Depuis quelques semaines, j'ai eu la joie de rejoindre l'équipe de la municipalité de St-Henri-de-Taillon, à titre de coordonnatrice en loisirs. Je me présente, Andrée-Anne Boisvert et je suis heureuse de mettre mes compétences et mes connaissances au service de votre communauté. Mon rôle sera celui de soutenir les différents comités dans leurs préparations d'activités ou les événements; de tenir à jour l'information sur les différentes plateformes (site internet, Facebook); de créer un calendrier annuel regroupant les activités et les événements de la municipalité, tant sur le plan sportif, culturel que social.

Je serai disponible et présente à St-Henri-de-Taillon les mardis et jeudis de 8h00 à 16h00 et un vendredi sur deux de 8h00 à midi. Je suis impatiente de vous rencontrer et de contribuer à la réalisation de vos projets.

Au plaisir!

OFFRE D'EMPLOI-ÉTUDIANT



Nous sommes à la recherche de jeunes dynamiques pour assurer l'animation et la surveillance du sous-sol de la salle Bellevue.

Pour être admissible :

- ✓ Expérience pertinente et sens des responsabilités
- ✓ Avoir 16 ans ou plus
- ✓ Résider sur le territoire de la Municipalité de St-Henri-de-Taillon

Principales tâches :

- ✓ Ouvrir et fermer la salle selon l'horaire établie
- ✓ Assurer le respect et la sécurité des personnes sur les lieux
- ✓ Veiller au bon déroulement des activités offertes
- ✓ Veiller au respect du matériel sur les lieux

Venez déposer votre curriculum vitae au bureau de la municipalité avant le 13 octobre 2017.

RAPPEL... AVIS à tous les propriétaires de chiens

Nous devons faire un recensement de tous les chiens qui sont sur le territoire de la Municipalité, alors nous vous demandons de venir enregistrer votre chien afin de mettre votre dossier à jour (2017-2018). **Le coût est de 10 \$/année.**



Merci de votre précieuse collaboration!!!

ENSEMBLE POUR UNE MUNICIPALITÉ VIVANTE!

Le Comité local d'action communautaire organise une rencontre de concertation des organisations locales le mercredi 4 octobre prochain à 19 h 00 à la Salle Bellevue. La rencontre sera l'occasion de présenter une proposition de structure locale de concertation, de faire un suivi sur les actions « Municipalité amie des aînés » accomplies jusqu'à maintenant et de présenter la nouvelle ressource en loisirs de la municipalité et ses mandats.

Bienvenue aux citoyens et citoyennes qui veulent participer à titre informatif!

Le Comité local d'action communautaire (CLAC)

INFORMATION URBANISME

Construction de bâtiments temporaires

Tous les bâtiments temporaires sont prohibés sur le territoire de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, à l'exception toutefois des bâtiments définis comme garage d'hiver (**abri pour voiture**)

Garage d'hiver

Par garage d'hiver, on entend un bâtiment **PRÉFABRIQUÉ** démontable, composé d'une structure légère et revêtu de **toile opaque ou translucide**.

Ce type de bâtiment n'est pas éligible à un permis ou un certificat, mais doit cependant être érigé aux conditions suivantes :

1. La période comprise est du 1^{er} novembre au 1^{er} mai de chaque année.
2. Être localisé à un minimum de 3 mètres (10 pieds) de la voie de circulation desservant le terrain et un minimum de 0.30 mètres (1 pied) de toutes lignes latérales.

N.B. Aucune toile ne sera acceptée (type bâche).

RAMONAGE ET TRAVAUX DIVERS DE CHEMINÉE

- | | |
|-------------------------------|---|
| ☉ Ramonage Alma | 418-662-5200 (René Houle)
418-6680135 (Alain Bouchard)
418-720-2625 |
| ☉ Service Inter-Cité | 1-866-334-0044 |
| ☉ Cheminée LG | 418-719-0262
418-719-8679 |
| ☉ Ramonage
MRC Lac-St-Jean | 418-540-4575
418-549-3579 |



AVIS - PRÉVENTION

La Municipalité de St-Henri-de-Taillon tient à informer tous les propriétaires dont leur résidence est reliée au réseau d'aqueduc municipal. Il serait préférable que votre résidence soit munie d'un régulateur de pression, et ce, afin d'éviter tous bris qui pourraient être causés lors d'une variation de pression sur le réseau d'aqueduc.

Prenez note, que la municipalité n'est pas responsable des bris au-delà de l'entrée de service. (Régl.

disposition contraire du présent règlement, tout propriétaire d'un bâtiment branché au réseau d'aqueduc municipal et tout

Saint-Henri-de-Taillon Cours de Mise en Forme

Début : 25 SEPTEMBRE 2017

Quand : Lundi et mercredi - 19 h à 20 h
(Bootcamp, entraînement par alternance cardio et musculaire)

Où : Salle Bellevue (381, rue Principale)

Cout : 100 \$ / lundi ou mercredi
160 \$ / lundi et mercredi

Durée : 10 semaines

Pour info : Isabelle Bouchard - 418-550-2627
(Professeure certifiée)

Cours de DANSE EN LIGNE

Date début : 20 septembre au 13 décembre 2017

Quand : Mercredi :
● Débutant - 9 h à 10 h (65 \$)
● Intermédiaire - 10 h à 12 h (130 \$)

Où : Salle Bellevue (381, rue Principale)

Pour info : 418-321-4494